



VILLES ET VILLAGES FLEURIS : TOP DÉPART POUR LE JURY NATIONAL 2024 !

65 ans d'engagement au service des grandes transitions des territoires

A l'occasion de ses 65 ans, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) renouvelle son engagement aux côtés des communes pour les guider dans leur transition écologique. Initié en 1959 et pionnier sur les questions de développement durable, le label Villes et Villages Fleuris a su s'adapter au fil des années pour réconcilier qualité de vie et urgence environnementale. Il propose aujourd'hui un cadre technique de référence et un réseau d'experts pour répondre aux spécificités de chaque territoire.

Un label historique et pionnier pour relever les défis du changement climatique

Né de la volonté d'embellir les villes par le floral sous le gouvernement De Gaulle, le label Villes et Villages Fleuris **accompagne depuis 65 ans la métamorphose des territoires**. Pionnier dès la fin des années 90 sur les questions de développement durable, il s'inscrit aujourd'hui pleinement dans **les enjeux de préservation de l'environnement, d'amélioration de la qualité de vie et d'attractivité territoriale**.

"Nos territoires sont confrontés à des défis complexes, amplifiés par le réchauffement climatique. Plus qu'une reconnaissance nationale, notre label est un vecteur de changement progressif et positif pour réconcilier qualité de vie et urgence environnementale" déclare Julien FAIVRE, Directeur du CNVVF.

Aux origines

À la fin des années 1950, le prêtre du village de Diebolsheim, l'abbé Wendling, contribue au déminage de la commune et entreprend de remplacer chaque mine par une fleur afin de redonner sa beauté à ce bourg dévasté par les combats. D'autres communes du nord et de l'est de la France s'en inspirent.

Une approche globale de l'aménagement des territoires

Aujourd'hui, à travers ses **68 critères d'évaluation**, le label prône une approche globale de l'aménagement du territoire, qui inclut notamment la gestion durable des ressources, la préservation de la biodiversité, désartificialisation des sols, la sensibilisation des citoyens, le développement des mobilités douces, la gestion des déchets...

"Au fil des années, notre label est devenu un outil de reconnaissance de la cohérence, de la pertinence et de l'efficacité des politiques publiques dans leur démarche de transitions. 75 % des élus des communes labellisées déclarent utiliser notre référentiel technique comme outil de management transversal de leurs équipes." souligne Thibaut BEAUTÉ, Président du CNVVF.

Un réseau d'experts pour accompagner la transition écologique des communes

À travers sa mission, le CNVVF réaffirme son rôle de **partenaire essentiel des communes** pour les accompagner dans **leur transition écologique**.

Son réseau **aux multiples expertises**, au cœur des territoires, prodigue des conseils, dispense des formations, partage ses expériences et ses succès aux communes labellisées (ou souhaitant le devenir) lors des visites d'expertise, des jurys et des différents événements nationaux et locaux, tout au long de l'année.

"Avec notre réseau de 2 000 experts, nous œuvrons au quotidien pour accompagner chaque commune dans ses transitions en proposant des solutions adaptées à ses spécificités." confirme Julien Faivre, Directeur du CNVVF.

Le réseau des Villes et Villages Fleuris est composé d'élus et techniciens de collectivité, professionnels du paysage, de l'horticulture, de l'urbanisme, de l'environnement, du tourisme...

Le jury national Villes et Villages Fleuris 2024



Dès le 22 avril et jusqu'au 26 juillet

75 professionnels

23 tournées

111 communes visitées dans toute la France



Il évalue les communes et attribue :

- **Les 4 fleurs**, récompensent les communes les plus engagées dans une démarche globale de valorisation paysagère et environnementale
- **La fleur d'or**, symbole de l'excellence, elle récompense l'exemplarité des communes déjà labellisées 4 fleurs
- **Les prix spéciaux** qui distinguent les actions et aménagements spécifiques (Prix national de l'Arbre, de la mise en valeur du patrimoine, de la diversité végétale, de l'action pédagogique et éducative...)



A l'image du réseau Villes et Villages Fleuris, le jury national est **composé d'élus et techniciens des collectivités, professionnels du paysage, de l'horticulture, de l'urbanisme, de l'environnement, du tourisme...** Plus de 4 700 communes sont labellisées en France, dont 278 "4 fleurs". Un jury régional attribue les trois premières fleurs du label.

